



Ville de
Maule
www.maule.fr

Maule

CONTACTS



<https://www.facebook.com/mairiedemaule>

Fiscalité
Environnement
Civisme

AGENDA DES MANIFESTATIONS

MAULE NOVEMBRE

5

LOTO - Union Sportive Mauloise de Tennis de Table

Salle des Fêtes - Maule - page 29

10

LOTO des Pompiers

Maule

11

Cérémonie du Souvenir

Monument aux morts - Maule - page 7

12

Animation : retrouvailles - association des anciens du collège

Salle des Fêtes - Maule - page 25

14

Animation : Chants de Noël pour les enfants - Biblioanimation

Salle du Prieuré - Maule - page 29

18

Collège : remise des diplômes du Brevet des Collèges

Salle des Fêtes - Maule

19

Animation : fête du Beaujolais

Centre-ville - Maule - page 19

27

12^{ème} Salon du livre

Salle des Fêtes - Maule - page 23

DÉCEMBRE

3 & 4

Animation : Marché de la Saint-Nicolas

Place de la mairie et Prieuré - Espace Culturel Marcel Tréboit - Maule - page 24 et couverture

4

Animation : bourse aux jouets

Salle des Fêtes - Maule - page 26

5

Cérémonie du Souvenir

Monument aux morts - Maule - page 7

17

Animation : Fest-Noz

Salle des Fêtes - Maule - page 25



Sommaire

Vie municipale	4
Environnement	10
Travaux	14
Dossier	15
Culture	20
Vie associative	24
Sport	29
Actualités jeunesse	30
Entreprises-Emploi	32
Communauté de communes	36
Association commerçants	38
Informations pratiques	39

Envolée des impôts : le racket de l'État non seulement continue mais s'accroît ! C'en est trop quand on voit combien l'État en déroute se permet d'instrumentaliser les collectivités locales, Département en tête mais aussi intercommunalités et communes. En nous coupant les vivres, et nous rajoutant des charges, l'État nous saigne à blanc, je pèse mes mots, et nous oblige à créer de l'impôt à sa place. Cela atteint des proportions encore jamais vues... De plus, les Yvelines sont les plus touchées de France.

Vous trouverez dans ces pages un dossier spécial « fiscalité » expliquant en détail le pourquoi de la très forte hausse des parts départementale et intercommunale de la taxe foncière et la hausse, certes beaucoup plus modérée, de la part communale des taxes foncière et d'habitation.

A ce niveau, l'impôt n'est plus une solidarité nationale, il devient un poison qui nous tue, tue notre économie, tue nos emplois, tue nos espérances... En voilà assez de ce gouvernement incompetent, inconséquent et irresponsable qui nous conduit à la faillite ! Sortons de cette spirale infernale dans laquelle il nous a plongés, et allons voter les 20 et 27 novembre à la primaire de la droite et du centre. Maule sera bureau de vote (à l'école Charcot) pour nous tous et les villages environnants.

Chers Maulois, je ne me permets que très rarement la liberté de donner un avis politique au niveau national mais aujourd'hui il est de mon devoir de vous faire part de ma conviction et de vous dire la vérité sur la situation de pénurie que ce gouvernement nous demande de gérer depuis trois ans.

Ce n'est plus possible, réagissons pour un changement profond qui nous redonne une réelle espérance de rebondissement à tous niveaux, non seulement en matière économique mais aussi concernant nos règles de vie en société, dans le but de retrouver sécurité, éthique, respect de l'autre, éducation, joie d'apprendre, joie d'entreprendre, joie de créer et de donner le meilleur de soi-même. C'est tout l'enjeu de 2017 ! Saisissons cette réelle opportunité de reconstruire une société plus humaine et plus vertueuse, heureuse de vivre et de progresser ensemble.

Le prochain Maule Contacts (bimestriel) ne paraîtra que début janvier, c'est pourquoi je me permets dès aujourd'hui de vous souhaiter une belle fin d'année en famille dans la paix et la joie de Noël.

Bonnes fêtes à tous !

Laurent RICHARD
Maire

*Président de la C.C. Gally Mauldre
Conseiller départemental*



Journal municipal de Maule

Hôtel de ville : Place de la Mairie - 78580 MAULE

Directeur de publication :
Laurent RICHARD - Maire

Rédaction, conception et réalisation :
Nathalie LE COQ, commission de la communication sous la vice-présidence d'Alexandre MARTIN
amartin@maule.fr - Tél.: 01 30 90 49 12

Impression :
Imprimerie Jasson Taboureau - 78920 ECQUEVILLY

Distributeur :
C.A.T. de la Mauldre - Tél.: 01.30.90.97.41

Photo de la couverture :
Service communication : vue de Maule
Photos :
Henriette GOMEZ - Yvette RODARY - Yvonne CARO - Jean TIPHAINE - Odette COSYNS - Marcel MOUQUET - Sylvie BIGAY - Sidonie KARM - Catherine MIRAUCOURT - Nadine LEFEBVRE - Henriette GOMEZ - Comité de Jumelage - Chantal JANCEK - Service communication Mairie de MAULE - www.google.fr - Phovoir - fr.wikipedia.org - www.pixabay.com - www.toumele.org

Tirage :
3 000 exemplaires - 1 €
Reproduction totale ou partielle de photographie ou de texte interdite.

Certains documents tels que des textes ou des affiches sont directement fournis par les associations et ne peuvent être modifiés par le service communication. A la lecture de ce bulletin municipal, merci de faire savoir au service communication toute erreur éventuelle.
Ce document respecte les normes internationales de gestion durable PEFC. Cette certification garantit notamment le replantage, la préservation de la diversité biologique des écosystèmes forestiers ainsi que les droits des exploitants et des peuples indigènes.

CCGM PRO
Entreprises-Artisans-Commerçants-Professions libérales

Améliorez votre visibilité sur le territoire Gally Mauldre en figurant dans l'annuaire numérique économique intercommunal. Ecrire à communication@cc-gallymauldre.fr

www.cc-gallymauldre.fr

VIE MUNICIPALE

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des principales décisions prises lors du Conseil Municipal du 3 octobre 2016

➤ **Emploi** : adhésion à une nouvelle mission locale

Le Conseil municipal a autorisé M le Maire à engager les démarches en vue d'adhérer à une nouvelle mission locale, qui devrait être celle de Saint Germain en Laye, à la place de celle des Mureaux dont Maule fait actuellement partie. Le service pour les jeunes Maulois en recherche d'emploi sera bien entendu maintenu voire amélioré, et ce choix sera plus cohérent avec notre périmètre intercommunal.

Il est rappelé qu'outre la mission locale tournée vers les 16-25 ans, Maule dispose d'un point emploi très actif géré par l'ADEV, Association pour le Développement de l'Emploi dans la Vallée de la Mauldre

➤ **Scolaire** : convention avec l'Inspection d'académie pour l'achat de tablettes numériques

La commune de Maule souhaite équiper ses écoles primaires de tablettes numériques. Pour ce faire, une convention de partenariat a été signée avec l'éducation nationale, qui nous versera 8 000 € de subventions

➤ **Voirie** : programme départemental d'aide aux communes en matière de voirie

Le Conseil départemental des Yvelines verse des subventions d'équipement aux communes pour leurs travaux en matière de voirie, éclairage public... , sous la forme d'un programme triennal.

L'aide s'élève à 49% d'un programme de travaux de presque 299 000 € HT, soit 147 000 € de subvention. Les travaux retenus sont : éclairage public rue du Val Durand et rue du Gré, voirie rue Pousse Motte, rue Jacques Prévert, rue du Bois, rue Croix Jean de Maule, avenue Saint Charles, avenue Victoria May

Retrouvez toutes les délibérations adoptée en Conseil municipal, dans le compte rendu des conseils municipaux sur le site www.maule.fr, rubrique « la vie municipale ».

ATTENTION AUX DÉPANNEURS ...

FAITES-VOUS DÉPANNER

PAS ARNAQUER



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?
PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?
CONSEILS PRATIQUES



10 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- 2 Anticipez et élaborer vous-même votre liste de numéros d'urgence.
- 3 Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.
- 4 N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.
- 5 N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.
- 6 Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.
- 7 Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.
- 8 Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.
- 9 Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.
- 10 Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.



www.economie.gouv.fr/dgccrf



VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal aura lieu le :
lundi 5 décembre 2016 à 20h30, salle du conseil

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée le,
samedi 12 novembre

ELECTIONS 2017

Si vous venez d'emménager à Maule ou si vous avez changé d'adresse dans la commune, il est indispensable de venir vous inscrire avant le 31 décembre 2016 afin de pouvoir voter en 2017.

Les élections présidentielles se dérouleront les :
dimanche 23 avril et 7 mai 2017

Les élections législatives se dérouleront les :
dimanche 11 et 18 juin 2017

Pour tout renseignement :
☎01.30.90.49.18 ou emartin@maule.fr

Emmanuelle MARTIN
*Responsable des Affaires Générales
et du Guichet Unique*

LA MUNICIPALITÉ A VOTRE ÉCOUTE



Samedi 10 décembre, l'équipe municipale vous reçoit autour d'un café sur la place du marché pour des contacts simples, directs et réguliers.

Questions, suggestions, remarques de toutes natures permettent d'être à l'écoute des interrogations et des attentes des Maulois, d'y répondre ou de les prendre en compte en vue d'actions futures.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Jean CAFFIN, né le 12 août 2016
Wassil AMAOUCH, né le 22 août 2016
Enzo KANDULA, né le 29 août 2016
Julia FAYE, née le 30 août 2016
Clément CHARRETIER, né le 4 septembre 2016
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

MARIAGES :

Philippe DUCROS et Geneviève HOMET, le 20 août 2016
Thibaut FONDEUR et Karen GERGEREAU, le 26 août 2016
Christophe GUELLE et Mariane EOLE, le 27 août 2016
Jérôme LANGER et Rebecca ZAMBLE BI GOURESSE-RANON, le 03 septembre 2016
Malamine SANE et Marie HERVÉ, le 10 septembre 2016
Sébastien HOCQUE et Sonia GOSSELIN, le 24 septembre 2016
Le Conseil municipal adresse ses félicitations aux familles.

DÉCÈS :

Philippe MAGNAN le 13 juin 2016 âgé de 49 ans
Huguette VERDIER épouse BARET, le 09 août 2016 âgée de 74 ans
René LAVAL, le 29 août 2016 âgé de 95 ans
Rémi D'HARLINGUE, le 26 septembre 2016, âgé de 88 ans
Maryse CARLU épouse PICQUE, le 23 septembre 2016, âgée de 57 ans
Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles.

En concertation avec les associations et les services municipaux, et pour prendre en compte les nouveaux moyens de communication mis en œuvre, nous vous rappelons que Maule Contacts "enrichi de nouveautés" paraîtra maintenant tous les deux mois. Le prochain numéro sera dans vos boîtes fin octobre et couvrira la période novembre-décembre 2016.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES

Le dispositif de modernisation du processus de délivrance des titres va connaître une nouvelle étape avec l'instruction dématérialisée des demandes de cartes nationales d'identité. Ce dispositif est expérimental dans les Yvelines et sera déployé sur le plan national.

Ainsi à compter du 8 novembre 2016 la mairie de Maule ne pourra plus recevoir vos demandes de cartes nationales d'identité.

Les dossiers devront être complétés sur le site du service public (www.service-public.fr). Vous devrez, ensuite, vous rapprocher de la mairie de votre choix équipée de stations biométriques. Les mairies les plus proches sont celles de Beynes ou Aubergenville.

Pour tout renseignement merci de contacter le service des Affaires générales de la mairie de Maule au 01.30.90.49.00 ou 01.30.90.49.18

Emmanuelle MARTIN
*Responsable des Affaires Générales
et Guichet Unique*



VIE MUNICIPALE

CCAS

CCAS : le numéro a changé !!!!
☎ 01.82.86.01.71



Les vendanges !



Réunion des parents

Colis de Noël 2016

Attribués aux administrés âgées de 70 ans ou plus, non imposables ou ne payant pas plus de 500 € d'impôts sur le revenu et justifiant du paiement ou de l'exonération de la taxe d'habitation 2015

La copie des documents à remettre au bureau du CCAS pour le vendredi 15 novembre 2016 sont :

- Pièce d'identité
- Avis de non-imposition 2016 ou d'imposition inférieur à 500 € d'impôts
- Taxe d'habitation 2015 ou exonération de taxe d'habitation
- Quittance de loyer ou pour les propriétaires justificatif de domicile
- Bulletin d'inscription à remplir

→ AGENDAS AINES

Les lundis et jeudis de nos aînés de 12h00 à 17h30
Avec déjeuner sur place : prix du repas 7.31€
Hors déjeuner, prix du goûter : 1.00 €

Animations jeux, cartes, bibliothèque : prêt de livres gratuit. Le service et l'animation sont assurés par les intervenants et bénévoles du CCAS. Le transport est assuré sur demande. Inscription auprès du CCAS.

→ NOS RENDEZ-VOUS



Novembre 2016

Lundis 7 et 14 novembre : atelier « Relaxation » avec Christine Ferchaud (sophrologue)

Jeudi 17 novembre : atelier «Cultivons notre mémoire» avec Frédérique Lesage (association Lesage)

Les lundis 21 et 28 novembre : atelier «Relaxation» avec Christine Ferchaud (sophrologue)

Jeudi 24 novembre : déjeuner restaurant



Décembre 2016

Jeudi 1^{er} décembre : atelier « Cultivons notre mémoire » l'association Lesage (hall de la salle des Fêtes)

Les lundi 5 et 12 décembre : atelier «Relaxation» avec Christine Ferchaud (sophrologue)

Le jeudi 15 décembre : Noël de la Crèche Familiale et du Club des Aînés en présence du Père Noël (11h00 à 17h00)

Spectacle Théâtre à Sornettes : le Noël des jouets Repas

Animation pour les enfants par les élèves du Buat
Fermeture du Club du Lundi 22/12/2016 au lundi 26/12/2016 inclus et le 2 janvier 2017.

→ CRÈCHE

Fermeture du 26 décembre au 31 décembre inclus 2016

Inscription, accueil et renseignements tous les jours auprès de Véronique Charretier et Francine Thomas de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Changement de N° de Tel : 01.82.86.01.73**



Bulletin d'inscription pour le colis de Noël

NOM

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

Téléphone fixe
Adresse de livraison

Téléphone portable

Livraison semaine 50

VIE MUNICIPALE

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

18, rue Vézelay 75008 PARIS - Reconnue d'utilité publique



Section de MAULE

Siège social : Mairie de MAULE

Membre de la Fédération de l'UNC Yvelines



Cérémonie du Souvenir du 11 novembre 2015

Notre cérémonie débutera à :

- 11h10 rassemblement place de la mairie
- 11h20 défilé et cérémonie au monument aux morts en présence des autorités civiles, militaires, des élèves de l'école Charcot et du collège de la Mauldre avec l'accompagnement de Nezel Music.

Nous vous invitons à venir très nombreux.

Ce même jour, notre **banquet annuel, ouvert à tous**, aura lieu à la salle des Fêtes de Maule à partir de 12h30.

Ci-joint le détail du banquet et de l'animation ainsi que le bulletin d'inscription .

Prix adhérent : 45 € Prix extérieur : 49 €



Cérémonie du Souvenir du 5 décembre

Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie de 1952 à 1962.

Vous êtes invités au rassemblement au monument aux morts de Maule, accompagnés des autorités civiles et militaires, pour commémorer cette journée.

Rendez-vous au monument aux morts de Maule accompagnés des autorités civiles et militaires pour commémorer cette journée lundi 5 décembre 2015 à 11h15

L'UNC assure une permanence à l'ancienne mairie (1^{er} étage) le 2^e samedi de chaque mois de 10h à 12h.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

BANQUET ANNUEL

La section UNC de Maule vous convie au banquet annuel, **ouvert à tous**, qui aura lieu à la Salle des Fêtes de Maule.
Le 11 Novembre 2016 à 12h30

MENU

Apéritif

Pousse rapière et jus d'orange
Gourmandises salées, petits fours feuilletés

ENTREE

Sabayon de langoustines et Saint-Jacques au Sauternes

INTERLUDE

Sorbet poire / alcool

PLAT

Echine de Porcelet en confit, sauce aux morilles

LE COIN DU FROMAGER

Cocktail de légumes et trio du fromager pain de campagne tranché

DESSERTS

Impérial chocolat mandarine

Vin blanc Saint-Chinian, vin rouge Bordeaux AOC - Eau plate et pétillante
Crémant d'Alsace, offert par la section UNC Maule

Le repas nous est préparé par la Maison GUICHARD Traiteur à PLAISIR
L'après midi dansant avec l'animation inédite à Maule par

L'Orchestre CLAIRVAL



Participation : Adhérents, épouse, sympathisants 45€, autres participants 49€

Date limite d'inscription : Le 26 OCTOBRE 2016 - N' attendez pas !

Membres adhérents, sympathisants Epouses d' anciens combattants: 45€	Autres participants 49€
NOM:	NOM:
Je désire si possible être à la table de: M. et ou Mme	Je désire si possible être à la table de: M. et ou Mme

Nombre de Places à 45 € : Soit € Nombre de Places à 49 € : Soit € Total: € (1)

(1) Possibilité de régler en 2 chèques: le premier chèque sera prélevé mi-novembre 2016, le second mi-décembre 2016. Si vous réglez par chèque bancaire ou postal, libellez l'ordre à: U. N. C. Maule. Adressez règlement et bulletin de participation au trésorier à l'adresse suivante : Gérard MULOT 7, chemin de Clairefontaine 78580 MAULE Tel : 06 24 71 17 21

POLICE MUNICIPALE



Joël JEMBKA

Cette année, notre policier Joël Jembka représentant la commune se déplaçait pour défendre son titre de Champion de France acquis l'année dernière. La ville de Sauvian (Hérault) accueillait les participants les 10 et 11 septembre, mais cette fois-ci il s'est incliné en quart de finale.

Toutefois le 24 septembre, invité par le Président de la pétanque d'Aulnay-sur-Mauldre à participer au concours organisé par le Club et la mairie, il rebondit en remportant la coupe offerte aux vainqueurs.

VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVE DEPUIS SEPTEMBRE

Le Forum des Associations, dimanche 4 septembre



La brocante organisée par l'association des commerçants maulois, dimanche 11 septembre



Réunion avec les riverains touchés par les inondations



VIE MUNICIPALE

RÉTROSPECTIVE DEPUIS SEPTEMBRE

Cette année, c'est sous le soleil que le Salon du Val de Mauldre a retrouvé ses premiers amours au centre culturel Marcel Tréboit, dans la salle d'exposition qui l'a vu naître il y a 17 ans.

La qualité des artistes était une fois encore au rendez-vous. C'est une magnifique exposition qui nous a été offerte durant ces 10 jours... Difficile pour le jury... Difficile pour le public... Bravo aux gagnants des prix Marcel Tréboit, du public et des différentes disciplines 2016...

Merci à vous tous, artistes et visiteurs de nous avoir enchantés cette année encore et merci à tous ceux qui ont contribué à cet événement...

A l'année prochaine !!



*Accro, Anne Gervais
Prix de peinture*



*Bol japonais, Hana Cathala
Prix de sculpture*



*Coucher de soleil sur les Pangales
Yannick Mahéo
Prix de photographie*



*Femme africaine
Chantal Colombo
Prix du public*



*Graffiti
Edouard Duthuillé
Prix Marcel Tréboit*



*Dos nu
Chantal Colombo
Prix du pastel*



Le 27 septembre, réception par Laurent Richard et le conseil municipal de la délégation de jeunes chinois accompagnée de leurs enseignants accueillie par le collège de la Mauldre dans le cadre d'un échange culturel et linguistique.



Sidonie KARM
1^{ère} adjointe au Maire,
déléguée à la culture, aux fêtes
et aux cérémonies



ENVIRONNEMENT

ECO-GARDE



10 éco-gardes engagés sur l'opération



- Tronçon 2 : De Maule le Radet à Maule le pont noir
Tronçon 3 : De Maule le pont noir jusqu'au point de collecte des milles soupes
Tronçon 4 : De Nezel Les Brissettes à la station de pompage de La Falaise

L'ÉRABLE PLANE

Cet arbre profite du dérèglement climatique

Dans la région parisienne, il devient envahissant. Tout comme l'ailante, il prolifère, occupant les haies, les bois, le bord des routes, et se substituant à la diversité végétale de notre région, qu'il banalise. Il s'est également installé, sans y être invité, dans de nombreux jardins.

Aux périodes de forte humidité, ses branches font des poussées de grande longueur, très rapidement. Le bois pousse trop vite et ces branches de mauvaise qualité peuvent casser lorsque les vents violents, que nous connaissons de plus en plus souvent, soufflent en hiver.



Identifier l'érable plane : les propriétaires des jardins laissent souvent grandir cet intrus, croyant avoir affaire à un platane (les feuilles se ressemblent un peu), et attendent en vain que l'écorce se découpe avec l'âge en belles plaques jaunes ou grises comme sur le platane. Ensuite, ils se laissent envahir par les jeunes sujets issus de ses nombreux fruits en ailettes.

Pour éviter la colonisation, n'hésitez pas à couper les érables planes adultes avant qu'ils ne produisent des fruits. Le mieux est de les arracher. Les jeunes érables planes coupés rejettent de souche: il est préférable d'attendre une période humide pour retirer leur racine à la bêche.

Dans votre jardin, si vous aimez les érables, vous pouvez les remplacer par des érables champêtres (espèces locales beaucoup moins hautes) qui ne sont pas envahissants ou par des arbres fruitiers qui résisteront mieux aux vents violents.

CIVISME ET ENVIRONNEMENT

→ Plan vigipirate renforcé ... le niveau "alerte-attentat" continue de s'appliquer en Ile-de-France.

A la suite des attentats intervenus à Paris le 13 novembre 2015 et en application des dispositions de la Loi n°55-385 du 3 avril 1955, le Président de la République a déclaré l'état d'urgence sur le territoire métropolitain et en Corse.

Le gouvernement a décidé de l'adaptation de la posture du plan Vigipirate. Les enjeux principaux pour les collectivités territoriales, et singulièrement pour les communes, concernent essentiellement la protection des abords des crèches, écoles, établissements scolaires et établissements d'enseignement et de recherche en restreignant le stationnement aux abords immédiats.

Les lieux de rassemblements (salles de spectacle, enceintes de manifestations sportives notamment) ne pourront ouvrir au public qu'à la condition que leurs organisateurs procèdent à un filtrage particulièrement rigoureux de leurs accès, ainsi qu'à une surveillance effective des éventuelles files d'attente à l'entrée des établissements concernés.

Les marchés habituellement organisés dans les communes devront faire l'objet d'une surveillance particulière et visible pour le public.



→ Lutte contre le bruit

*Extrait de l'arrêté préfectoral N°98-124 du 29.06.1998
relatif à la lutte contre le bruit*

Article 1^{er} - Tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit.

Article 2 - Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public ne doivent pas être émis des bruits susceptibles d'être gênants par leur intensité, leur durée, leur charge informative ou l'heure à laquelle ils se manifestent, tels que ceux susceptibles de provenir :

- des publicités par cris ou par chants,
- des l'emploi de dispositifs de diffusion sonore par haut parleur,
- des réparations ou réglages de moteur, à l'exception des réparations de courte durée faisant suite à l'avarie fortuite d'un véhicule,
- de l'utilisation de pétards ou autres pièces d'artifice,
- de la manipulation, du chargement ou du déchargement de matériaux, matériels, denrées ou objets quelconques...

Article 5 - Travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés...

Article 7 - Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 8 - Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

→ La réglementation vous impose d'entretenir le cours d'eau dont vous êtes le riverain.

**Un doute, une question ? contactez le CO.BA.H.M.A
(Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et des
Affluents) ☎ 01.39.07.70.58 ou 01.39.07.70.95**

→ Si vous avez la possibilité de garer votre voiture dans votre propriété, rentrez-là... "Libérons nos trottoirs" de tout obstacle qui gênent les piétons !

→ Justement ! en parlant de trottoir ! .. à qui incombe l'entretien du trottoir qui se trouve devant chez vous ? pourquoi c'est du civisme ?

L'entretien des trottoirs et du caniveau, devant chaque domicile, est à la charge des riverains, c'est-à-dire **le nettoyage, l'égoutage et le désherbage** afin de permettre le passage des piétons en toute sécurité, d'améliorer la visibilité pour la circulation routière et de faciliter l'écoulement des eaux le long des fils d'eau. Le mauvais entretien des trottoirs peut causer des troubles de voisinage, voire des accidents par manque d'entretien et de visibilité.

Concernant le déneigement, les riverains sont tenus de casser la glace, de déneiger, de balayer la neige au droit de leurs propriétés et de jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas, pour permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux (Code des collectivités territoriales). Toute négligence est susceptible d'entraîner la responsabilité du propriétaire ou du locataire riverain.

ENVIRONNEMENT

Déjections canines :

Ce n'est pas à eux de "ramasser" !



Assumer ses responsabilités, c'est plus de propreté ! MAULE

→ Pour un village plus joli !

Evitons de laisser les déjections canines de nos toutous sur les trottoirs ou dans le parc Fourmont. Des sacs sont à disposition à la mairie. On en trouve également facilement en grande surface...

Pensez à rentrer vos poubelles après le passage des éboueurs ! C'est plus joli et libérons les trottoirs ! 😊



Ensemble, TRIONS !

➔ Déchèterie

Route de Nézel – Epône – tél : 01.34.92.07.30

Pour votre première visite, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

L'accès est gratuit pour les particuliers dans la limite d'1 m³ par semaine.

Ouverture d'hiver	: du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	: 14h 17h
Mercredi	: 14h 17h
Samedi	: 9h 12h et 14h 17h
Dimanche	: 9h 12h

➔ La collecte des objets encombrants

Pour connaître votre secteur, consultez notre site Internet : www.maule.fr

Allez à la déchèterie pour déposer vos huiles, batteries, gravats, produits phytosanitaires, tous produits chimiques.

secteur 1 : 15 décembre 2016

secteur 2 : 16 décembre 2016

➔ La période de la collecte des déchets verts :
Tous les lundis du 4 avril au 19 décembre (date de la fin de la collecte des déchets verts)

QUIZ

Le civisme c'est le petit effort de chacun qui se transforme en grand plaisir pour tous. Et vous, où en êtes vous ? Voici un petit quizz pour faire le point !

➔ Au jardin...

- Je connais et respecte les horaires de bruits autorisés définis par la mairie : oui non

- Je sors mes déchets verts, mes poubelles uniquement la veille au soir du ramassage : oui non

- Je privilégie les produits naturels et non toxiques pour l'environnement : oui non

- Je ne fais plus de feu depuis l'interdiction préfectorale dans les Yvelines : oui non

- Quand je remplace mes appareils de jardinage, je sélectionne ceux faisant le moins de bruit : oui non

➔ En promenade...

- Je suis vigilant pour que mon chien ne fasse pas ses besoins sur les trottoirs : oui non

- Je ne jette rien sur dans les forêts ou la voie publique et conserve les déchets pour les poubelles de maison : oui non

➔ A la maison...

- Je trie les emballages et les journaux pour les placer dans la poubelle jaune : oui non

- Pour les piles, les batteries, les peintures, c'est direction la déchèterie et nulle part ailleurs : oui non

➔ En voiture...

- Je suis attentif à tous les autres usagers, je ne stationne pas n'importe où et notamment sur les trottoirs : oui non

- Je respecte les places réservées aux handicapés : oui non

- Je m'arrête pour laisser traverser les piétons : oui non

- Je double les cyclistes à vitesse modérée en leur laissant un espace de plus d'un mètre : oui non

😊 Plus de 10 oui : bravo, vous êtes un modèle de civisme, merci au nom de tous les habitants !

😊 de 5 à 9 oui : pas mal, encore un petit effort, ça devrait être facile de compter parmi les meilleurs !

😞 moins de 5 oui : vous avez répondu au hasard sans doute ?... Allez, recommencez, on compte sur vous !

TRAVAUX

GROUPE SCOLAIRE COTY - ÉCOLE PRIMAIRE

Rénovation des sanitaires de l'école primaire du groupe scolaire Coty

Comme prévu, les sanitaires de l'école ont été démolis et reconstruits pendant les congés de cet été. La refonte des installations a été totale et réalisée suivant le plan du futur projet.

Tout d'abord les démolitions...



Puis création des cloisonnements et l'obturation des baies de fenêtres



Carrelage, plomberie et ossatures des faux plafonds



Cela se précise avec les peintures puis les équipements sanitaires WC et lavabos....



...Mais où sont les cloisons..... Hé hop !

Hé voilà, ça se termine enfin.... L'éclairage a été réalisé avec des dalles leds 600x600 en faux plafonds : elles assurent une très bonne luminosité et sont de surcroît économes en énergie. Il était temps car c'est bientôt la reprise !



Bon encore... un petit effort car il ne reste plus que le nettoyage !

Le projet de rénovation

Il est en cours. L'avant-projet détaillé nécessaire aux demandes de subvention auprès du Conseil départemental et du Conseil régional se termine début novembre.

Philippe CHOLET
Adjoint au Maire,
délégué aux travaux,
et à la sécurité
des bâtiments publics



HAUSSE DES IMPOTS LOCAUX 2016 : OU COMMENT L'ETAT ASPHYXIE LES COLLECTIVITES LOCALES

En recevant vos avis d'imposition, vous avez eu la désagréable surprise de constater une augmentation de la taxe d'habitation, mais surtout une augmentation très sensible de la taxe foncière 2016. En effet la part intercommunale, mais surtout la part départementale de cette taxe, ont subi de fortes hausses.

Il ne faut pas s'y tromper : ces augmentations d'impôts locaux sont presque exclusivement dues aux ponctions de l'Etat qui, au lieu d'augmenter ses propres impôts pour résorber le déficit et la dette publique, prive les collectivités locales d'une part très importante de leurs ressources, ou leur impose de nouvelles dépenses, ce qui revient à forcer ces collectivités à lever l'impôt à la place de l'Etat. Explications...

LES IMPÔTS COMMUNAUX

Notre commune a dû faire face aux mêmes baisses de ressources dues directement ou indirectement au désengagement financier de l'Etat :

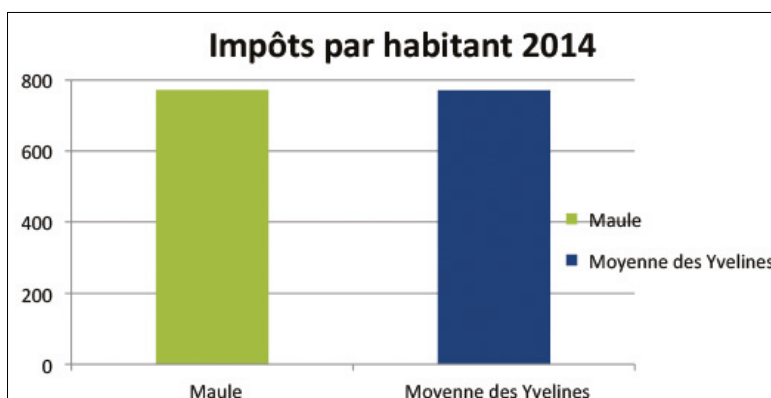
- Baisse de dotations de l'Etat : - 142 000 € en 2016 (soit 349 000 € retirés en 3 ans)
- Baisse d'un fonds lié à la taxe professionnelle : - 116 000 €
- Disparition des dotations départementales aux crèches : - 61 000 €

Au global, la commune de Maule s'est vue retirer en 2016 une recette de 319 K€ à cause de décisions de l'Etat et de leurs conséquences directes et indirectes. Cette somme correspondrait à une hausse de 8% du taux des impôts communaux si nous la répercutions intégralement sur les Maulois.

Pour autant, nous avons décidé de limiter le plus possible le recours à la fiscalité : c'est pourquoi les taux communaux n'ont été ajustés que de 2,8% ce qui ne représente qu'environ 105 K€ sur les 319 K€ pris par l'Etat. (un tiers du besoin supplémentaire à financer).

Le reste (soit les 2/3) est pris sur des économies de fonctionnement et d'autofinancement.

Les impôts locaux payés par les ménages à Maule sont exactement dans la moyenne de ceux payés dans les communes yvelinoises de 5000 à 10000 habitants (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur les ordures ménagères, intercommunalité).



en €/hbt
2014 : derniers chiffres disponibles



LE DOSSIER

FISCALITÉ

La part départementale de la taxe foncière du département des Yvelines



Yvelines
Le Département

Bien plus encore que les mairies ou les intercommunalités, le Département a vu sa dotation versée par l'Etat quasiment disparaître : de 145 millions d'euros en 2013, elle passera à 13 millions d'euros seulement en 2017 ! Du jamais vu !

Par ailleurs, les dépenses sociales du Département, sur lesquelles il n'a aucune maîtrise car il exécute les lois en la matière, augmentent très fortement en 2016 (+ 38 millions d'euros par rapport à 2015).

Enfin, le Département est lui aussi assujéti au prélèvement FPIC imposé par l'Etat, qui augmente en 2016 de 26 millions d'euros par rapport à 2015.

En tout, ce sont près de 200 millions d'euros supplémentaires (196 millions pour être exact), retirés par l'Etat ou affectés aux dépenses sociales obligatoires, que le Département doit financer. Sur un budget global d'un peu plus de 1 milliard d'euros, on comprend la part énorme que représentent ces prélèvements supplémentaires.

Le Président du Conseil départemental, M Pierre BEDIER, a évidemment protesté contre une telle confiscation brutale de ressources, d'autant plus qu'aucun autre département n'a été autant ponctionné que les Yvelines. En réponse, le Gouvernement lui a écrit en substance, que les Yvelines était un département riche et sous fiscalisé, et qu'il devait donc être mis davantage à contribution !

Pour reprendre les propos de Pierre BEDIER, « c'est ainsi, hélas, que fonctionne notre pays : les gestionnaires prudents et modérés sont sanctionnés. Ceux qui dépensent sans se soucier des équilibres financiers et du niveau de pression fiscale sont encouragés ».

Le département a réussi à trouver 15% d'économies sur le budget, mais cela s'avère insuffisant pour combler un tel déficit. La taxe foncière étant le dernier impôt maîtrisé par le Conseil départemental, il a fallu se résoudre à cette augmentation douloureuse, tant pour préserver les prestations sociales (RSA, personnes âgées, handicapés, aide sociale à l'enfance...) que pour maintenir les investissements (voirie, collèges...).

C'est ainsi que le Conseil départemental a augmenté son taux de taxe foncière de 66%, passant ainsi de 7,58% à 12,58%.

Le choix a été fait de procéder à cette augmentation en une seule fois en 2016, et de ne plus augmenter les impôts du Département au moins jusqu'à la fin du mandat. Si la situation financière s'améliore, il sera toujours possible de revenir à une baisse du taux.

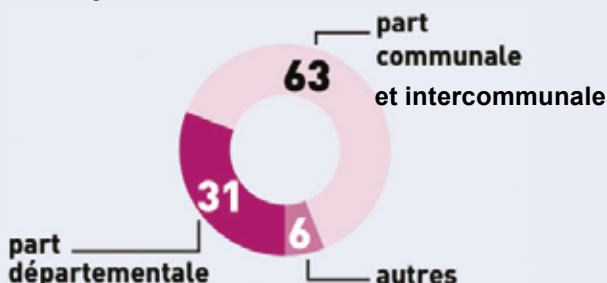
Il convient de rappeler que le Département des Yvelines, même après cette hausse, reste l'un des moins taxés de France (8ème sur 100 départements). Il est également très bien géré puisque par exemple il détient le ratio de masse salariale / habitant le plus bas de France.

LE DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ DE FRANCE



La taxe foncière, c'est quoi ?

La taxe foncière est un impôt local dû tous les ans par le propriétaire d'un bien immobilier. Il est composé d'une part communale et intercommunale et d'une part départementale. C'est la part départementale qui augmente fortement. La taxe foncière aide au financement d'une partie des budgets des collectivités locales.



LE DOSSIER

FISCALITÉ



Yvelines
Le Département

Depuis
3 ans

Le Département agit pour compenser la baisse des aides de l'État.



Révision des politiques d'aide
(petite enfance, sport, culture)



Réforme des dispositifs de subventions
aux communes



Réduction des dépenses de fonctionnement



Mise en commun de moyens
(avec les intercommunalités, avec les Hauts-de-Seine)



Contrôle strict des dépenses de solidarité

2016
en



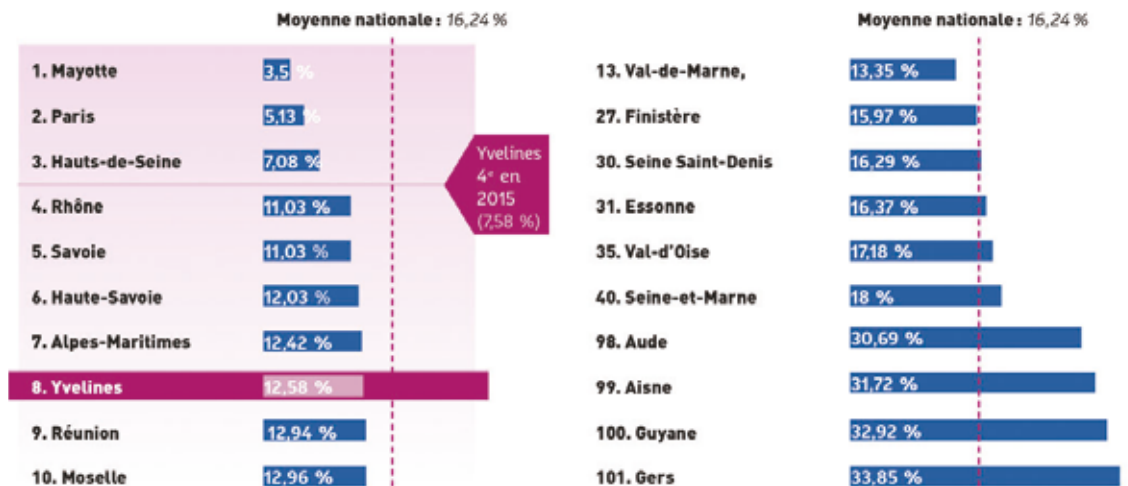
Pour la première fois, le Département est contraint d'augmenter la taxe foncière, le seul impôt dont il a la maîtrise.

"Désormais nos recettes servent davantage à financer les départements français les moins bien gérés que les services aux Yvelinois".

Pierre Bédier,
Président du Conseil départemental

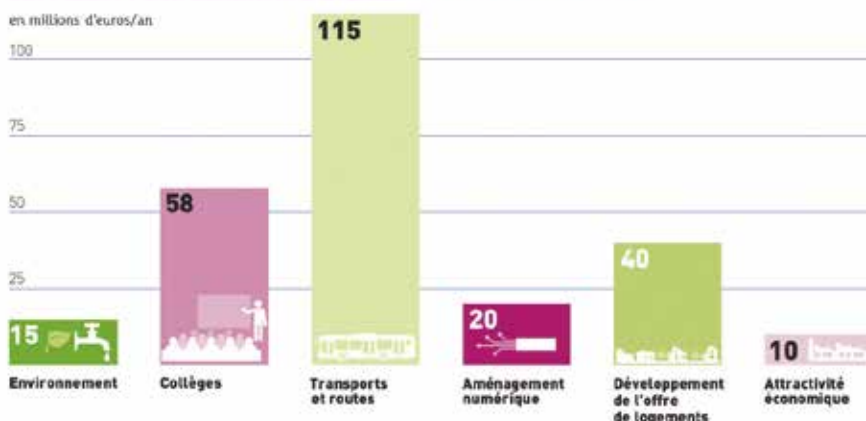
LES YVELINES 8^e DÉPARTEMENT

au taux de taxe foncière le plus bas malgré l'augmentation



Taux de la taxe sur le foncier bâti en 2016 de l'ensemble des départements (source SFL-Forum)

UN DÉPARTEMENT QUI ASSUME UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT SUFFISANT POUR GARANTIR L'AVENIR



La fiscalité intercommunale de la Communauté de communes Gally Mauldre



Taxe foncière et taxe d'habitation

La Communauté de communes Gally Mauldre a été contrainte d'augmenter de 14,6% son taux de taxe foncière et de taxe d'habitation.

Pourquoi ? En 2016, nous avons dû faire face à des prélèvements drastiques plus importants encore que ceux de l'an dernier pourtant conséquents, et entièrement imposés par l'Etat :

➤ Prélèvement « FPIC » : hausse de 643 000 € supplémentaires. Le FPIC est un prélèvement créé par l'Etat en 2012 sur les collectivités jugées trop riches, et qui de ce fait sont ponctionnées. Appelé pudiquement « mécanisme de péréquation horizontale », il s'agit en réalité d'un impôt déguisé qui punit les collectivités bonnes gestionnaires, pour reverser l'argent vers des communes moins vertueuses, le tout sans aucun contrôle de l'usage fait ensuite de cet argent.

Pour notre communauté de communes, il passe de 1 289 000 € en 2015 à 1 933 000 € en 2016 ; autant d'argent en moins pour des services locaux pourtant indispensables comme le transport, ou les investissements à destination de notre territoire

➤ Baisse des recettes de dotations : - 59 000 € de recettes. Nous rappelons que les dotations de l'Etat ne sont pas un « cadeau » mais la contrepartie de charges qu'il a transférées aux collectivités. Il est donc totalement anormal que les dotations diminuent.

➤ Baisse d'une compensation de perte de CFE : - 102 000 € de recettes

En outre, la recette fiscale de CVAE (cotisation à la valeur ajoutée) est en diminution de 111 000 €.

Au total, ce sont 915 000 € de dépenses supplémentaires ou de recettes en moins qu'il nous fallait financer en 2016. En face de ces 915 000 € à financer, l'augmentation des impôts votée ne représente que 269 000 € soit 29% seulement.

Nous avons donc fait tout notre possible pour limiter la hausse des impôts locaux de l'intercommunalité. Les 71% restants ont été autofinancés, ce qui malheureusement signifie que la Communauté de communes n'a plus de réserves pour les années 2017 et suivantes.



La TEOM du SIEED

Cette année, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères évoluera peu pour la majorité des communes. Les variations les plus importantes proviennent des reliquats 2015 sur les volumes de déchets collectés, un bilan prévisionnel/réel étant appliqué chaque année, ce qui aboutit à un solde positif ou négatif réappliqué l'année suivante à chaque commune.



FÊTE DU BEAUJOLAIS A MAULE

SAMEDI 19 NOVEMBRE
de 9h à 13h

Les commerçants du marché
et du centre ville
fêtent l'arrivée du

Beaujolais Nouveau !

Animations
Dégustations
Jeux à gratter

Tout abus d'alcool est dangereux pour la santé



Ville de
Maule

HISTOIRE

YVONNE CARO ET SA JOLIE MAISON...

Yvonne Caro, habite une jolie maison rue du Buat à MAULE, bien connue grâce à son échauguette perchée au premier étage, juste à l'angle de la rue des Maréchaux et de la rue du Buat.



Yvonne Caro, habite une jolie maison 1, rue du Buat à MAULE, bien connue grâce à son échauguette perchée au premier étage, à l'angle de la rue des Maréchaux .

Yvonne, a fêté ses 96 printemps le 6 janvier 2016 et ensemble nous avons décidé de retracer la vie de sa maison en s'appuyant sur son histoire personnelle.

La maison de Maule a été achetée par adjudication en 1926 à l'Assistance Publique par son père Théophile Maillé dans une vente « à la bougie » Etant le dernier acheteur potentiel a avoir renchéri juste avant l'extinction de celle-ci, ce fut lui qui l'emporta.

Le terrain, avec sa maison, est constitué de deux lots, l'un donnant sur la rue du Buat, l'autre sur le Boulevard des Fossés. Les deux terrains, étaient séparés par un hangar. L'histoire raconte qu'à l'époque des seigneurs, cet endroit servait de lieu de rendez-vous pour les duels.



L'échauguette que nous voyons sur la photo ci-dessus est accrochée à la maison voisine, tout en étant la propriété d'Yvonne et on y accède par sa maison.

Mais revenons-en à Théophile Maillé et son épouse Juliette. Ils tenaient un café-hôtel- restaurant à la gare de Gassicourt, (aujourd'hui gare de Mantes-la-Jolie). Ils ouvraient le café à 3heure du matin et ne le fermait qu'à 1 heure le lendemain matin. Quel courage ! Yvonne y a passé une enfance mouvementée par de nombreux allers- retours. En 1928, le restaurant étant mis en gérance, Yvonne et ses parents sont venus habiter la maison de Maule. Puis, de 1929 à 1930, retour au café ! Yvonne allant à l'école de Mantes en tant que demi-pensionnaire (Pension Tonnenx). De 1930 à 1932 retour de la famille à Maule où des travaux furent entrepris pour que la maison soit plus confortable : installation d'un chauffage central au charbon, d'une salle de bains et W.C. à l'étage et rafraîchissement des peintures. Yvonne avait 10 ans et, pendant les travaux, était pensionnaire à Mantes. Courant 1932, la famille reprend le café et Yvonne redevient demi-pensionnaire, elle passera son brevet en 1936. A nouveau en 1938, et pour la troisième fois, le café restaurant est remis en gérance, La famille se réinstalle à Maule.

Yvonne a 18 ans et se rend régulièrement chez la gardienne du Château du Buat pour apprendre la couture. Fin 1939, reprise du café restaurant de Mantes (je vous l'avais bien dit la vie d'Yvonne fut mouvementée !!).

Ses parents décident de surélever l'établissement en faisant un étage supplémentaire, d'où travaux obligatoires de consolidation de la cave. Grand bien leur a pris ! car c'est dans cette cave qu'ils se sont réfugiés lors des bombardements en Mai 1940.

Après un exode de quelques mois à Millau, la famille est remontée à Maule en septembre 1940 et y a vécu durant toute la période de guerre. Le 18 octobre 1941, Yvonne a épousé Monsieur Caro, à Maule bien sûr. Le repas de fête, préparé par M. Vérette, a eu lieu au Petit Quinquin. A partir de cette date, Yvonne et son mari, s'installent à Paris dans le 15^{ème}, jusqu'à la libération. Et Yvonne me raconte qu'afin d'avoir des nouvelles de ses parents ils ont entrepris une fois de venir jusqu'à Maule à pied. Les parents d'Yvonne ont dû louer la maison de Maule car après la guerre le maire de l'époque menaçait la famille de réquisitionner la maison si elle n'était pas habitée en permanence. Elle fut donc louée de 1946 à 1961.

Yvonne et son mari ont vu s'agrandir leur famille d'une petite Annie, née en 1947. Le café fut un peu réparé en 1946 pour que les parents d'Yvonne puissent s'y réinstaller mais en 1951, la maman d'Yvonne mourut et son père continua seul à faire vivre son café qui fut enfin reconstruit en 1956. Et rouvert en 1957, avec l'aide d'Yvonne et de son mari. En 1961, après le départ des locataires, des travaux importants furent entrepris à Maule pour restaurer la maison, remplacer le passage couvert qui donnait sur la rue du Buat par une pièce supplémentaire et détruire le hangar afin de faire communiquer les deux terrains. A partir de cette année-là, Yvonne a vécu à Maule où son père est venu la rejoindre jusqu'à son décès en 1972.

Les pierres du hangar furent utilisées pour construire un abri pour l'escalier descendant au souterrain.

Des fouilles ont été entreprises tout un hiver avec l'aide de Marcel Tréboit et d'autres volontaires pour creuser et savoir si ce souterrain se prolongeait au-delà du jardin. Après différents sondages, les recherches furent stoppées. L'histoire du souterrain s'est donc arrêtée là. Quant à l'échauguette, elle fut restaurée en 2009 avec l'aide de la municipalité.



Yvonne Caro demeure dans sa maison depuis 55 ans. Elle y a réalisé un très beau jardin. Je terminerai ces quelques lignes en souhaitant à Yvonne Caro de profiter encore très longtemps de sa demeure mauloise et je la remercie de m'avoir consacré du temps pour retracer sa vie dans ce lieu chargé d'histoire.

Henriette Gomez

HISTOIRE

EN LISANT LES REGISTRES PAROISSIAUX

Avant la Révolution de 1789, baptêmes, mariages et décès étaient consignés par les curés des paroisses dans les registres paroissiaux.

A Maule, il y avait le registre de la paroisse Saint-Nicolas, l'église actuelle, et celui de l'église Saint-Vincent, désaffectée puis démolie en 1822. Hersent, le curé de Saint-Nicolas et O'Toole, celui de Saint-Vincent ont donc tenu ces registres jusqu'en 1792. La loi du 23 septembre 1792 décide que les registres doivent être déposés dans les communes. C'est ainsi que le 8 janvier 1793, l'an deuxième de la République, le maire et les officiers municipaux reconnaissent avoir reçu « du citoyen Thomas O'Toole, curé de la paroisse Saint-Vincent, 229 registres annuels tant anciens que nouveaux qu'il avait en sa possession »

Les registres paroissiaux nous apportent de précieux renseignements. En effet, les curés, selon les ordonnances royales de François Ier et Henri III, étaient tenus non seulement d'enregistrer baptêmes, mariages, inhumations mais aussi de transcrire les noms et professions des parents, des parrains et marraines, des membres de la famille assistant aux cérémonies. Les professions mentionnées dans les seuls registres de 1789 donnent là une idée de ce que devait être Maule à l'époque : un gros bourg à la fois agricole et commerçant, environ 1 200 habitants pour 228 feux ou foyers.

On trouve donc de nombreux journaliers, paysans sans terre embauchés à la journée selon les saisons, des bergers, des laboureurs, paysans propriétaire possédant souvent cheval et charrue, des vigneron ... oui, il y avait de la vigne sur nos coteaux, des garde-moulins, des marchands de vaches, de chevaux. Puis les métiers et services qui accompagnent l'activité du monde agricole : charretier, maréchal-ferrant, charron...Et aussi le meunier du moulin de la chaussée (en limite d'Aulnay), le boulanger du four banal (là où se trouve, aujourd'hui, sur la place, une boucherie).

A la lecture des registres paroissiaux, nous constatons que les enfants étaient baptisés dès le lendemain de leur naissance, et souvent le jour même, tant le risque de décès était grand. A la paroisse Saint-Nicolas, en 1789, nous avons même trouvé un enfant qui « a été ondoyé à la messe à cause du péril de mort » Effectivement, on l'inhume le lendemain. Dans la marge figure seulement « anonyme » Pour cette même année, on enregistre 27 naissances à Saint-Nicolas, 5 à Saint-Vincent. : les paroisses étaient d'importance inégale.

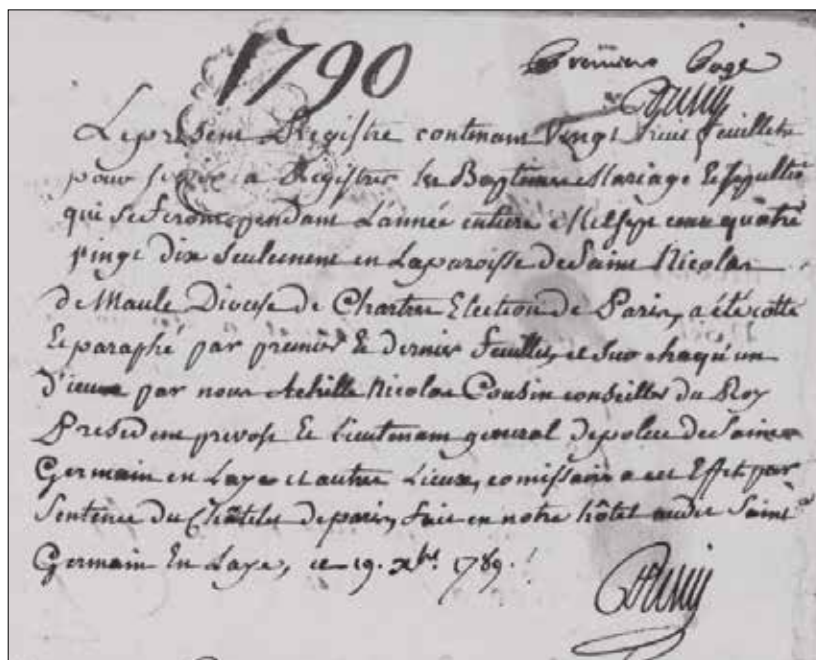
Le décès de très jeunes enfants était fréquent. Sur 37 décès, on compte celui de 26 enfants de moins de 6 ans. Quinze d'entre eux meurent l'été, victimes sans doute d'épidémies qui sévissent en cette saison, peut-être dues à la mauvaise qualité de l'eau des puits. Le père n'assiste pas à l'enterrement, seule la mère est présente, sauf dans le cas d'enfants de quelques jours ou des enfants en nourrice. Notons que l'un de ceux-ci venait de Paris, les quatre autres, dont deux frère et sœur de 16 et 3 mois, de Versailles. Toutes les inhumations ont lieu le lendemain du décès et, lorsqu'il s'agit de très jeunes enfants, le jour même.

Quant aux mariages, si, en 1788, il en fut célébré six à Saint-Nicolas et un à Saint-Vincent, en 1789, il n'y en eut que quatre à Saint-Nicolas et aucun à Saint-Vincent. Etait-ce l'ambiance incertaine de l'époque ?

Aucun de ces mariages n'est célébré pendant l'Avent qui correspond aux quatre semaines avant Noël et le carême les quarante jours avant Pâques, périodes de pénitence pour l'Eglise.

Voici donc comment la lecture de 1788 et 1789 nous laisse découvrir Maule à la veille de la Révolution. Ce n'est qu'au début du siècle dernier que des changements notoires interviendront.

Sources Archives départementales



Registre paroissial de Saint-Nicolas

Odette COSYNS
Conseillère municipale,
déléguée au patrimoine

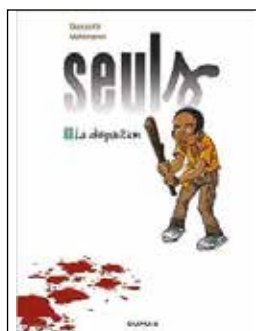
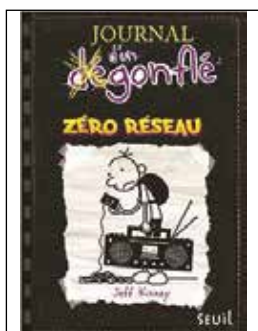
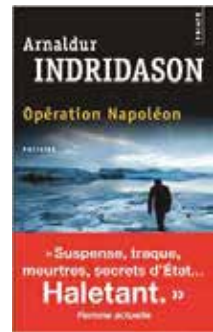
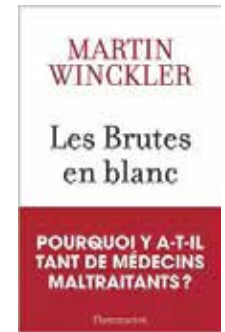
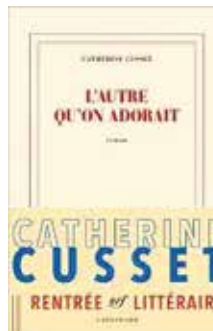
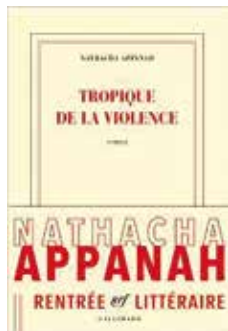
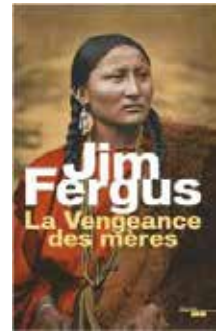
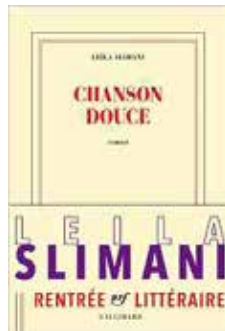
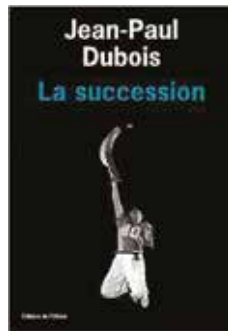


CULTURE

ESPACE CULTUREL MARCEL TRÉBOIT

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Romans - policiers - littérature étrangère - jeunesse



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

24 rue Quincampoix 78580 MAULE

☎ 01.30.90.80.51

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- lundi : 14h30 à 17h00
- mercredi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
- samedi : 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00

Tarif annuel : 10 € par personne

Céline Rallon

Responsable de la bibliothèque municipale
et du P.I.J (Point Informations jeunesse)

Un événement : la biennale du livre à Maule

Près de 50 auteurs vous attendent. Vous pourrez dialoguer avec eux, obtenir des dédicaces et personnaliser ainsi le livre que vous offrirez ou que vous vous offrirez. Romans, théâtre, poésie, histoire, nouvelles, policiers... sans oublier les livres pour enfants et adolescents. Vous rencontrerez des auteurs qui n'ont pas encore participé à la biennale de Maule et vous en retrouverez d'autres avec de nouveaux ouvrages. Pour faciliter cette rencontre, nous avons édité le catalogue des ouvrages présentés. Un rendez-vous à ne pas manquer ! Nous vous proposons aussi une pause au « Café des écrivains ».

LA BIENNALE DU LIVRE



12^{ÈME} SALON du LIVRE

à MAULE

Rencontre avec les auteurs

Dédicaces

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

10h 12h30 - 14h 18h00

Salle des Fêtes « Les 2 Scènes »



2016

ENTREE LIBRE

☎ 01 30 90 84 26



Parcours commenté au cimetière saint-jacques

Vendredi 11 novembre : Rendez-vous à 15h. Son origine, la chapelle Saint-Jacques, la tombe de la marquise de Maule, le carré militaire...

Une autre approche de l'histoire de Maule et des Maulois !

Association Culturelle pour l'Information
de Maule et des Environs.

L'ACIME : ☎ 01.30.90.84.26

VIE ASSOCIATIVE

MUSÉE VICTOR AUBERT



Préhistoire, histoire,
arts et traditions populaires



MUSEE Victor AUBERT
78580 MAULE



Fête de la Saint-Nicolas

Concours de dessin
Jeu parcours dans le musée

Démonstration par
«Les Dentelles ReBelles»



3 et 4 décembre 10h 18h

24, rue Quincampoix (à côté de l'église) ☎ 01 30 90 61 49

MUSEE Victor AUBERT
MAULE

Préhistoire, Histoire,
Arts et traditions populaires

EXPOSITION

**Jardins d'ici
et de toujours**



Derniers jours !
Samedi 5 dimanche 6
mercredi 9, 16 et 23 novembre

15h 18h entrée libre

24 rue Quincampoix
A côté de l'église
☎ 01 30 90 61 49

Le musée est gratuit pour tous.
Ouvert de 15h à 18h chaque mercredi et les premiers samedi
et dimanche
du mois, soit les 5 et 6 novembre et les 3 et 4 décembre.
Des visites sont aussi possibles sur rendez-vous.
☎ 01 30 90 61 49 museeaubertmaule@free.fr

COMITÉ DE JUMELAGE DE MAULE ET DE LA VALLÉE DE LA MAULDRE



Comité de Jumelage de Maule
et de la Vallée de la Mauldre

Retenez les 24 et 26 Novembre 2016

ANIMATION ECOSSAISE DANS LA VALLEE

Invitation aux Maulois et Aulnaisiens à participer

Judi 24 Soirée cinéma à Maule à 19h30

- Avec apéritif d'accueil
- Courts-métrages sur l'Ecosse
- Repas « Saveurs d'Ecosse »
- A 21h15 : Film de Paul Wright

Intéressé en salle ou moins de 12 ans

FOR THOSE IN PERIL

Entrée : Film seul 3,50€ - repas seul 7€ - les deux 10€

Samedi 26 St Andrew à Aulnay à 20h30 sur réservation

Salle polyvalente

Bar

- Thème : L'Europe
- Amenez un dessert "européen"...
- Fromage, café et thé offerts par le jumelage
- Rétrospective de l'activité du jumelage en 2016
- Quizz
- Danses écossaises

Entrée : **3€ minimum afin de récolter de l'argent pour la coopérative de l'école d'Aulnay qui a tout perdu lors de l'inondation de juin**

Réservation : 06 10 10 66 90 ou michel.contet@wanadoo.fr

Détails sur le site du Jumelage <http://cjmvm.free.fr>

ACAD'OR



VOUS AVEZ PLUS DE 55 ANS OU VOUS ETES RETRAITES (seul (e) ou en couple) ET VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS DIVERTIR, DE SORTIR A DES TARIFS « GROUPE » ALORS REJOIGNEZ NOUS... SANS SOUCI D'ORGANISATION NI DE TRANSPORT.

ADHERENT OU PAS, VOUS ETES LES BIENVENUS.

VOICI NOTRE PROGRAMME ACTUALISE DE FEV. A JUIN 2017

JANVIER : THEATRE : complet

LE 2 FEVRIER: journée THEATRE « ABRACADABRUNCH »

LE 16 MARS : BIOTROPICA, serre tropicale
Château de

27/28 AVRIL: découverte de l'Orne

LE 18 MAI: HONFLEUR /ESTUAIRE en bateau jusqu'au pont de Normandie

13/14/15 JUIN : DINAN/JERSEY/DINARD

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SOUHAITES

SI VOUS ETES INTERRESSE(E) INSCRIVEZ VOUS RAPIDEMENT POUR ETRE SUR D'AVOIR UNE PLACE

acador78580@gmail.com

Ou 06 80 20 03 25

VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE MAULE



10^{èmes} RETROUVAILLES au cours d'une Soirée Normande

12 Novembre 2016 à partir de 20 heures

Salle des Fêtes de MAULE

où seront mis gratuitement

l'année de naissance se termine

et particulièrement les cinquantenaires

à l'honneur, les élèves dont

par le chiffre **6**

nés en 1966

Participation : Adhérent: 23€ - Non Adhérent: 28€ - Enfant de moins de 13 ans: 18€

Inscription avant le 4 Novembre 2016 auprès de Michel ALEXANDRE - 5, rue du Buat -78580 -MAULE

Tél.06 81 25 60 11

COLL'ASSOS

FEST NOZ de Noël !

Devant le succès du Fest Noz de l'an passé, juste avant Noël, nous vous donnons rendez-vous, samedi 17 décembre, à la salle des fêtes, dès 19h, pour une soirée concert dansante aux couleurs de la Bretagne.

Des grands noms du trad breton seront là, pour nous : Titom, les Frères Guichen, le Bagad Pariz... autant d'excellents musiciens qui nous feront vibrer au son de leur musique pleine d'énergie.

Plaisir du son, plaisir des danses collectives en cercle ou en chaîne, ou juste plaisir de se retrouver en famille ou entre amis à savourer de bonnes galettes et crêpes.

Enfin, toute l'après midi sera consacrée à l'apprentissage ou au perfectionnement des danses bretonnes ainsi qu'à des ateliers de pratique instrumentale.

Détail de toutes les infos en appelant le 06 85 21 43 00 ou sur le site Internet www.lairedufolk.org

Au plaisir de vous compter parmi nous lors de ce beau moment convivial. Qu'on se le dise !...

Seul ou en couple, l'association Coll'Assos organise des rencontres folk/trad, tous les 15 jours, le mercredi soir, de 20h30 à 22h30, dans le préau de l'école Charcot. Moment convivial où l'on découvre ou revoit les danses de "bal folk". Les musiciens sont les bienvenus.

Dates des prochains rendez-vous :
le 12 octobre, les 9 et 23 novembre
le 7 décembre. ☎ 01 30 90 88 81



Samedi 17 Décembre 19h

Salle des fêtes de  Maule 78

FEST-NOZ

Soirée galettes, crêpes

TITOM

Frères GUICHEN

Bagad PARIZ

AROUN

duo Legoff-Madec

sonneurs De Cuenca-Perrot

dès 14 h : ateliers DANSES et INSTRUMENTS

avec 

Voir : lairedufolk.org

Entrée 10 € (gratuit - de 12 ans) Réservation : 06.85.21.43.00

Le Foyer Socio-Educatif du Collège de la Mauldre
organise une

BOURSE AUX JOUETS



Dimanche 04 décembre 2016

De 10h00 à 16h00

Salle des Fêtes de Maule

-Entrée libre-



Organisé avec le concours des fédérations de
parents d'élèves FCPE, AIPEC, FIPEM et de la
Mairie de Maule.





Le grand Karaoké de Maule

animé par
l'association Every Sing
avec le soutien du comité culturel

samedi 14 janvier

Venez chanter !!!!!

Salle des Fêtes à 20h30

Soirée avec repas : 25 €

**Réservation au service communication
de la mairie de Maule**

☎ 01.30.90.49.12/17





Percussionniste : ZAC DEBESAC

Musiques Tzigones

JOCCUBATA EN CONCERT

<http://www.info-groupe.com/JOCCUBATA>

SAMEDI 28 JANVIER 20h

SALLE DES FÊTES 78580 MAULE

Billetterie sur place dès 19h30

Tarifs : adulte 10 € - enfant (-12 ans) 7 €

Renseignement mairie : 01.30.90.49.12/17



Ville de
Maule

VIE ASSOCIATIVE

ÉCOLE DE MUSIQUE



STAGES

PERCUSSIONS CORPORELLES

Les percussions corporelles consistent à se servir de son corps comme d'un instrument de musique. Les exercices se pratiquent en groupe avec les pieds, les mains et la voix afin de ressentir le rythme physiquement.

Travailler de façon ludique, et par transmission orale, les rythmes, les sons, le temps et l'espace, la coordination, l'indépendance, l'attention, la mémoire, l'écoute de soi et des autres, la création individuelle et collective.

- * **Rythme** - Construire un rythme régulier, ressentir la pulsation, les cycles, les rythmes binaires et ternaires.
- * **Indépendance** - Répartir les rythmes entre les mains, les pieds et la voix.
- * **Improvisation** - Créer à partir des exercices de rythme et d'indépendance.

Le stage est ouvert à tous (musicien et non-musicien) et sera proposé à chaque période de vacances scolaires de l'année à l'école de musique de Maule.

Tarif pour une période de vacances : 75 euros/10 heures.
Renseignements et inscriptions : musiquemaule@yahoo.fr

BIBLIOANIMATION



Les membres du groupe
«Il était une fois» conteront
«Le Monde merveilleux de Noël»,
chanteront et feront chanter
les chants traditionnels
aux enfants le

Mercredi 14 décembre

de 14h30 à 15h30 pour les 4/6 ans
et
de 15h30 à 16h30 pour les 6/10 ans

Salle du Prieuré
Espace Culturel Marcel Tréboit
24, rue Quincampoix



Pour tout renseignement contacter le 01 30 90 93 04

GOLF

✓Le 14 octobre a eu lieu l'habituelle compétition sur le golf des Yvelines sous un ciel relativement clément.
Pour le mois de novembre nous avons prévu, comme chaque année, de fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau.
Nous organisons donc à cette occasion :

« La coupe du Beaujolais »

le 17 novembre au Golf de la Vaucouleurs

✓En décembre se tiendra notre Assemblée Générale, une convocation individuelle sera adressée à tous les membres.



Golf de La Vaucouleurs,
un des trous du superbe parcours dit de « La Rivière »

Pour tout renseignement :
D. Charbonnier : 01.30.90.69.31
A. Boucheron : 01.30.90.67.99
J.L. Lapointe : 01.30.90.91.07
Site : agmaule.com



TENNIS DE TABLE



L'UNION SPORTIVE
MAULOISE DE
TENNIS DE TABLE

organise son **SUPER LOTO**

à la salle des fêtes de Maule

Le samedi 5 novembre 2016

à partir de 20h

Venez nombreux vous amuser
en famille ou entre amis et peut-être
gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

Réservation :

loto@usmtt.com ou 06.86.70.10.20

Quand nous rejoindre ?

Hors vacances scolaires
Le lundi + le mardi de 9h à 19h
Le mercredi de 17h à 19h
Pendant les vacances
Tous les jours de 17h à 19h
(sauf les jours de sortie)



Centre de Loisirs
de Mauldre
54 chemin de la cressonnière
78580 MAULDE
01.30.90.80.79
centre-loisirs@mauldre.fr

le **Pense Malin** du
Vacances

Accueil des enfants :

MATIN : de 7h à 9h
LES ENFANTS DOIVENT IMPERATIVEMENT ÊTRE AMENÉS AUX ANIMATEURS PAR LES PARENTS

SOIR : de 17h à 19h
VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT SIGNALER À L'ANIMATEUR DU GROUPE QUE VOUS RÉCUPÉREZ VOS ENFANTS.

Chacun son groupe :

- BLEUS : petite section de maternelle
- TURQUOISES : moyenne section de maternelle
- VIOLETES : grande section de maternelle
- ORANGES : CP + CE1
- VERTS : CE2 + CM1 ● ROSES : CM2

À prendre :

- En été : Casquette, K-WAY et crème solaire sont obligatoires.
 - En hiver : Bonnets, écharpes et gants sont chaudement recommandés !
 - & en toutes saisons : des chaussures !
- Tous les vêtements doivent être marqués. Prenez des vêtements qui peuvent être abîmés au cas...

les Sorties :

- sont annoncées sur le panneau d'informations ;
 - En début de semaine pendant les vacances
- ⚠ Si votre enfant ne vient pas régulièrement au centre en cours de semaine DE SA VENUE pour savoir si une sortie est programmée et prendre CONNAISSANCE DES HORAIRES

★ **CHANGES** : il arrive que nous prêtions des vêtements à vos enfants, merci de penser à nous les rendre après lavage.
★ de qui est rarement le cas ... ;-) Merci d'avance.

★ **INTERNET + MAULDE CONTACTS** : Nous diffusons les programmes et les informations sur les inscriptions sur le site internet de la ville de Mauldre et dans le Mauldre CONTACTS, n'hésitez pas à les consulter régulièrement

★ **PANNEAU D'INFORMATION** : Sur le panneau d'affichage sur le grillage du parking vous trouverez les informations pour les inscriptions des vacances, les messages importants : les programmes d'activités, les sorties, les menus... Pensez à les consulter régulièrement.

★ **ADMINISTRATIF** : Pensez à nous informer de tout changement de numéro de téléphone, d'adresse, les personnes autorisées à venir chercher vos enfants... il faut également que cela soit inscrit sur la fiche sanitaire.

Inscrire & Annuler

- Venir chercher un dossier au centre de loisirs.
- Remplir la fiche sanitaire verte valable pour un an, jusqu'en août 2017. Une photo récente est obligatoire et doit être collée. Rapporter le dossier dûment complété avec la photocopie des documents demandés au centre de loisir
- Nous envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@mauldre.fr avec les dates que vous souhaitez réserver. Attendre notre confirmation par retour de mail pour être certains que votre demande a bien été prise en compte. Ne supprimez pas vos mails tant que vous n'avez pas reçu notre réponse.
- **INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES** : Respecter le calendrier des inscriptions ci-dessous).
- **ANNULATIONS** : Nous envoyer un mail à l'adresse centre-loisirs@mauldre.fr **MINIMUM 15 JOURS AVANT le premier jour "officiel des vacances"**. Pour toutes annulations effectuées en dehors de ce délai, les journées réservées seront facturées, sauf présentation d'un certificat médical (à fournir avant la fin des vacances en cours).

Vacances de la Toussaint

(du 20 octobre au 2 novembre)
MAULDIS : du 12 septembre au 2 octobre
CCGM* : du 19 septembre au 2 octobre

Vacances de Noël

(du 19 décembre au 2 janvier)
MAULDIS : du 7 novembre au 4 décembre
CCGM* : du 21 novembre au 4 décembre

Vacances d'Hiver

(du 6 au 17 février)
MAULDIS : du 2 janvier au 24 janvier
CCGM* : du 9 janvier au 24 janvier

Vacances de Printemps

(du 3 au 14 avril)
MAULDIS : du 20 février au 19 mars
CCGM* : du 6 mars au 19 mars

Vacances d'Été

(du 10 juillet au 1^{er} septembre)
MAULDIS : du 15 mai au 18 juin
CCGM* : du 29 mai au 18 juin



Calendrier des inscriptions 2016-2017

* CCGM : concerne les habitants de la Communauté de Communes de Gally-Mauldre.

ACTUALITÉS JEUNESSE

RENTRÉE SCOLAIRE ANNÉE 2016-2017

Dans l'ensemble, la rentrée s'est bien passée et ce malgré l'ouverture d'une classe supplémentaire à Coty élémentaire et la poursuite de l'accueil des enfants d'Aulnay soit trois classes, deux à Charcot élémentaire et une à Coty élémentaire. Les parents ont connu quelques désagréments associés aux nouvelles mesures anti-intrusion.

La rentrée dans les écoles mauloises s'est bien passée, avec l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Coty, et la poursuite de l'accueil des enfants d'Aulnay qui attendent la fin des travaux de rénovation de leur école, touchée par les inondations du mois de juin dernier.

Les nouvelles mesures anti-intrusion, mises en place suite aux attentats, ont causé quelques désagréments aux parents en cette rentrée. Pour votre information, nous travaillons avec la Gendarmerie, le collège, l'Inspection Académique et les enseignants sur les dispositifs à mettre en place pour mieux sécuriser les écoles, ainsi que les mesures à prendre en cas d'intrusion. Ce dernier point sera abordé lors des conseils d'écoles et des comités scolaires.

Cette année encore, nous avons évité la fermeture d'une classe à l'école maternelle Charcot en y maintenant huit élèves qui devaient initialement intégrer l'école maternelle Coty.

Vous pourrez constater le faible impact des nouvelles constructions à la lecture ci-après du détail des effectifs par école. Le potentiel d'accueil reste important.

La hausse globale des effectifs représente moins de 20 enfants :

✓ Ecole Charcot élémentaire : l'effectif est stable, 218 élèves. Cela représente en moyenne plus de 27 enfants par classe. Nous nous approchons donc d'une réouverture de classe.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur, Monsieur Julien Ladet, et remercions à nouveau Madame Drouet qui a assuré l'intérim en 2015 – 2016 avec beaucoup d'implication et de sérieux. Nous avons particulièrement apprécié la qualité de la relation qu'elle a su instaurer avec nos équipes, et ce, dans une situation difficile.

✓ 128 élèves sont scolarisés à l'école maternelle Charcot, ce qui représente environ 26 enfants par classe.

✓ L'école élémentaire Coty accueille 173 élèves, donc 21 de plus par rapport à l'an passé. Une classe a ainsi pu être ouverte, et la moyenne par classe est d'environ 25 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Thomaine-Desmazures, nommée cette année.

✓ L'école maternelle Coty scolarise 71 élèves. C'est un effectif stable qui représente une moyenne de 24 enfants par classe.

A ces effectifs s'ajoutent les enfants des écoles d'Aulnay, c'est-à-dire 60 élèves, répartis en trois classes dans les deux écoles élémentaires de Maule. Nous devrions les accueillir jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Malgré quelques ajustements, nous avons, comme les années précédentes, pu maintenir des budgets importants pour les projets à l'initiative des enseignants, les investissements nécessaires au fonctionnement, ainsi que les travaux d'entretien et de rénovation.

Cette année nous avons concentré nos efforts budgétaires sur l'école Coty. Des travaux de sécurisation du bâtiment ont été effectués pendant les vacances de Pâques. Nous avons ensuite totalement rénové les toilettes du bas de l'école élémentaire Coty et refait le sol des toilettes de l'école maternelle Coty, répondant ainsi aux demandes prioritaires des enseignants et des parents d'élèves.

Pendant les vacances de la Toussaint, il est prévu de changer les deux portes des entrées principales de l'élémentaire et de la maternelle Coty, ainsi que la double porte de la salle de jeux de l'école maternelle Coty. Tous ces travaux s'inscrivent dans le plan de rénovation global de l'école.



C'est au total près de 150.000€, que nous avons décidé de consacrer immédiatement à cette école, sans attendre les subventions. Pour l'ensemble du projet, nous continuons à travailler avec la Région (dont la politique de subvention est en cours de révision – nous espérons d'une manière plus favorable), le Département et l'ADEME. Nos dossiers de subventions seront prêts avant la fin de l'année.

Notre objectif est de refaire entièrement la toiture au cours de l'été 2017. Nous allons également réaliser rapidement quelques travaux pour améliorer le chauffage.

En ce qui concerne les investissements liés au fonctionnement nous avons pris du retard, principalement en raison du surcroît de travail engendré par les inondations du mois de juin dernier. Nous tenons néanmoins à souligner que les écoles élémentaires Coty et Charcot seront dotées chacune d'une valise contenant des tablettes numériques au retour des vacances de la Toussaint. Ce sera la concrétisation d'un projet à l'initiative de l'école élémentaire Coty, qui s'inscrit dans la continuité de la politique numérique du collège. Seules 7 villes du département ont été retenues pour participer à ce projet, mené et financé en partie par l'Académie. L'installation de Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) est également prévue à court terme dans les salles de l'école élémentaire Charcot.

L'ensemble des activités périscolaires ont également repris normalement. Le centre de loisirs a néanmoins connu une hausse importante de la fréquentation, assez inattendue. Celle-ci semble principalement due à un manque de clarté des modalités d'inscription (147 enfants présents pour une capacité d'accueil de 120). Ce problème est aujourd'hui résolu. Les parents doivent comprendre que la difficulté n'est pas d'ouvrir une structure supplémentaire, mais de trouver les animateurs pour encadrer les enfants, tout en maintenant la qualité des animations proposées.

Quelques changements sont à noter dans l'organisation des référents périscolaires des écoles : Julien est désormais le référent de l'école élémentaire Charcot, Julie de l'école maternelle Coty, Thomas de l'élémentaire Coty. Maelys est restée référente de l'école maternelle Charcot. La fréquentation des garderies scolaires et de la restauration est restée stable par rapport à l'an passé. En revanche, nous notons une forte hausse d'enfants inscrits aux TAP : 460 enfants contre 420 l'année dernière.

Voilà, chers parents, chers enseignants, une année qui se présente plutôt bien et qui sera riche en événements. Une année, où malgré les contraintes budgétaires qui pèsent désormais lourdement sur notre fonctionnement, nous nous attacherons à préserver la qualité de l'enseignement dispensé dans nos écoles.

Alain SENNEUR
Adjoint au Maire,
délégué à la vie scolaire et
périscolaire et à la jeunesse



ENTREPRISES

DES SAVOIR-FAIRE MAULOIS...

Une histoire de matériaux de charpente, d'isolation, de briques : les **Établissements Aubert Matériaux**.



Saviez-vous qu'il est possible d'acheter des matériaux de charpente ou d'isolation, des briques, des pierres, des parpaings, du ciment, des madriers, des gouttières, de s'équiper en outils adaptés, d'acheter tout ce qu'il faut pour bâtir, réparer une maison, une terrasse, un mur, construire une cheminée ou un abri de jardin, le tout sans quitter Maule, et en se faisant faire livrer, que vous soyez une entreprise ou un particulier ?
C'est possible avec Aubert Matériaux.

Créée en 1972, située d'abord rue de Mareil puis rue d'Agnou, Aubert Matériaux fait partie des pionniers en négociants en matériaux de construction, et propose à ce titre une expertise de plusieurs décennies. En outre, pour proposer des prix compétitifs en bénéficiant de la puissance d'une centrale d'achat, AUBERT MATERIAUX a rejoint le groupe STARMAT.

L'entreprise est ouverte du lundi au samedi matin et propose un libre-service de 250 m² dédié à l'outillage, aux peintures, aux accessoires de construction, et une cour de matériaux pour la construction ou rénovation de l'habitation et ses extérieurs.

Pour vos prochains travaux, pensez-y !

Frédéric et Valérie Lafleur
ets.aubert@orange.fr
<http://www.starmat.fr/aubert-materiaux>

ETS AUBERT MATERIAUX
10 rue d'Agnou
78580 MAULE
☎ 01 30 90 71 75
fax 01 30 90 66 62



ENTREPRISES

DES SAVOIR-FAIRE MAULOIS...

Saviez-vous que lors de vos déplacements en train, en bus, en voiture ou en avion, vous étiez entourés de produits de haute technologie fabriqués par une entreprise mauloise plus que centenaire : **Manufacture Heurteaux**.



Savez-vous que lors de vos déplacements en train, en bus, en voiture ou en avion, vous êtes entourés de produits de haute technologie fabriqués par une entreprise Mauloise plus que centenaire ?

C'est en effet une réalité. Créée en 1903 par Monsieur HEURTEAUX et installée à l'entrée de Maule, Boulevard Paul Barré, l'entreprise HEURTEAUX est un spécialiste en formulations de caoutchouc, notamment lorsqu'ils doivent être anti-feu comme ceux requis par le secteur du ferroviaire, son premier marché, mais également pour les secteurs du bâtiment, de l'aéronautique, ou encore celui du maritime...



Que ce soit des soufflets de bus ou de trains, des joints de portes et de pare-brise, des joints de fenêtres, des tuyaux pour applications chimiques, des caoutchoucs de rampes pour handicapés et de nombreuses autres applications, les productions HEURTEAUX sont utilisées dans tout le réseau ferré autour du globe, par l'intermédiaire des clients producteurs de moyens de transport de masse tels qu'ALSTOM, BOMBARDIER, SIEMENS, ...

C'est donc à Maule que sont fabriqués ces composants indispensables au fonctionnement et à la sécurité des bus, des TGV, des automobiles, des avions. HEURTEAUX est une entreprise de production directe, qui compte 40 employés spécialisés dans cette haute technologie. Ces intervenants exemplaires s'appuient sur une haute qualité de mélanges élastomères, suivant des classements et certifications bien déterminés, un parc de machines performantes, en constante amélioration, et un large catalogue d'outillages (plusieurs milliers de filières et de moules qui sont la propriété d'HEURTEAUX) susceptible de limiter les investissements de ses clients.

HEURTEAUX est une entreprise si spécialisée pour son savoir-faire qu'elle a rejoint en mars 2012 le groupe allemand HÜBNER GROUP qui a acheté 100% des parts afin de pénétrer le marché français dans son cœur de métier historique. Avec 2400 employés répartis sur l'ensemble du globe, la culture d'entreprise de HUBNER est centrée des structures familiales et locales, ce qui correspond parfaitement à l'entreprise HEURTEAUX. Ses objectifs sont alors devenus de s'intégrer à HÜBNER GROUP et de partager toutes les valeurs ajoutées à l'intérieur de la division internationale caoutchouc du groupe.

Pensez-y lors de vos prochains déplacements : les soufflets et les joints viennent peut-être de Maule !



Contact Patrick CALDI
p.caldi@heurteaux.com



7 boulevard Paul Barré
78580 Maule
☎01.30.90.81.54

Olivier LEPRETRE
Conseiller municipal,
délégué au numérique et
à l'emploi



ENTREPRISES

NOUVELLES ENTREPRISES



Le Talon de Maule

Venez découvrir votre NOUVEAU MAGASIN de chaussures à Maule.

Inauguration le 17 Novembre

À cette occasion, des surprises vous attendent !

5% de remise* sur tout le magasin ...

Craquez pour les collections **FEMME** :
AZURÉE - NERO GIARDINI - GABOR - MARCO TOZZI
FLY LONDON - PAT - UN TOUR EN VILLE - UNISA ..

ENFANT : ASTER - MOD 8 ...
et bien d'autres !

*hors accessoires
© BANDESIGN

Le Talon de Maule - 25 place du Général de Gaulle 78580 Maule - joelle@le-talon.fr



LA FEE GOURMANDE En exclusivité

Pour tous les mordus de gourmandise, laissez-vous fondre de plaisir avec la *Fée Gourmande!*

La vente directe à domicile, en réunion, de grande marques...

Pour préparer vos fêtes tout au long de l'année, Halloween, Noël, anniversaire, rien ne vaut des confiseries de qualité.

vosre hôtesse

TREVEDY Carole
06.34.55.30.05



01.78.80.53.77

cec.services78@gmail.com

www.cec-services.fr

► CHAUFFAGE

- Dépannage chaudières gaz et fioul
- Contrats d'entretien avec analyse et rapport pour votre assurance.
- Ramonage

► ELECTRICITE

- Installation électrique
- Mise en conformité
- Dépannage et Rénovation

► CLIMATISATION

- Installation et entretien de tous systèmes de climatisation
- Froid commercial

- Diagnostics et devis sous 72h,
- Respect des normes de sécurité en vigueur,
- Suivi des interventions,
- Services destinés aux particuliers et aux professionnels,
- Disponibilité, écoute, Conseil, Professionnalisme et Qualité,
- Garantie décennale.

CEC SERVICES- 14, Chemin des Mousselets 78580 MAULE - EURL au capital de 7000€ - Siret 801 340 738 000013 - APE 4322A

Membre du réseau Rivalis (332 Conseillers et 11 900 utilisateurs), je m'appuie sur la méthode de Pilotage d'Entreprise développée depuis 1994.

Grâce à un accompagnement mensuel et une analyse pointue de la société, je suis en mesure de vous donner les moyens de répondre à 6 questions essentielles :

- Où en est mon entreprise ?
- Quel sera mon résultat en fin d'exercice ?
- Suis-je rentable ?
- Mes factures sont-elles payées ?
- Puis-je investir ?
- Puis-je embaucher ?

Artisans, commerçants, professions libérales..., je peux vous apporter des solutions.

Chaque accompagnement est personnalisé suivant les thématiques abordées et l'environnement de votre entreprise.

Marc GALTIER
06 65 02 81 05
mgrconseil@gmail.com
6 allée du château
78580 Maule



Association pour le Développement de l'Emploi



Retrouvez nous
Sur internet :

<http://adevm.org>

sur Facebook
Mauldre Emploi Adevm

Sur Twitter
@adevm_asso

Contactez nous :
Par mail
point-emploi@adevm.org

par téléphone
01.30.90.86.25

Dans nos locaux
**Place de la Mairie
78580 Maule**

L'Association pour le Développement de l'Emploi
dans la Vallée de la Mauldre est à votre disposition

Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier

Nous vous aidons à définir le besoin et
vous proposons les compétences appropriées

Vous êtes demandeur d'emploi ?

Nous vous mettons en relations avec les entreprises, les
collectivités, les particuliers recherchant vos compétences

Vous avez entre 16 et 25 ans et n'êtes plus scolarisé ?

Nous vous orientons avec Dynam'Jeunes,
la Mission Locale de Saint Germain en laye

**Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous présenter
devant un employeur, une formation complémentaire ?**

Nous vous orientons vers l'organisme le plus apte à vous aider

**Vous avez des difficultés à rédiger un CV,
remplir des documents administratifs**

Nous vous aidons à les renseigner ou
mettons un ordinateur à votre disposition

Propositions d'emplois

Les après midi,
sur rendez vous
01.30.90.86.25

Si vous souhaitez

- *de nouvelles opportunités de carrière*
- *vous rapprocher de votre lieu de domicile...*
- *ou tout simplement changer d'emploi,*

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches

Nous avons de nombreux emplois à proposer, parlez en
autour de vous !

Quelques exemples de postes à pourvoir :

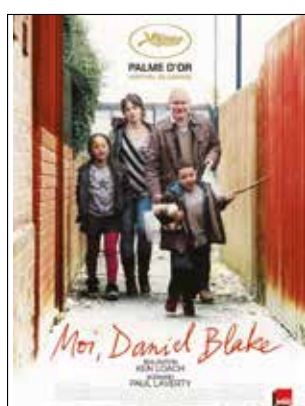
- Conducteur de travaux second œuvre, rénovation
- Boulangers, vendeurs en boulangerie
- Vendeurs tous commerces
- Aide Documentaliste
- Agent d'entretien
- Technicien en électricité/électrotechnique
- Développeur informatique
- Opérateur Autocad, Microstation
- Chef d'équipe Espaces Verts, Paysagiste

ADEVMA Association pour le développement de l'Emploi dans la Vallée de la Mauldre
Andelu, Aulnay sur Mauldre, Bazemont, Mareil sur Mauldre, Maule, Montainville

CINÉMA «LES 2 SCÈNES»

Consultez le programme du cinéma sur les sites Internet :

<http://www.cinema-les2scenes.com/CCGM> : www.cc-gallymauldre.fr



Cinéma intercommunal
«Les 2 Scènes»
Place Henri Dunant
78580 Maule
01.34.75.08.98
Email : cinema@maule.fr

BAZEMONT

20 NOVEMBRE 2016



MARCHE DE LA GASTRONOMIE

DE 8 À 18 HEURES
DANS LA COUR DE L'ECOLE

NOMBREUX STANDS GOURMANDS
ENTREE LIBRE
DEGUSTATION SUR PLACE

IPNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'Oeuvre du Temps



Une ambiance feutrée et chaleureuse vous attend pour découvrir de nombreux petits et grands objets de décoration. Jolie boutique située place de l'Eglise, l'Oeuvre du Temps est l'endroit parfait pour chiner votre décoration d'intérieur.

De jolis miroirs ornent les murs. Yvette les a retapés. En effet, Yvette redonne vie à de vieux objets comme des lampes et à des meubles. Ambiance très cosy. Elle patine les meubles, les requinque pour leur donner une seconde jeunesse.

Pédagogue, calme, attentive, elle vous propose des stages pour apprendre à relooker votre ancien bureau ou une table de nuit ...

Yvette saura vous aider à dénicher le petit objet qui fera plaisir à votre voisin, la bougie senteur, la tablette à mettre dans le linge, la jolie tasse à thé, mais aussi une collection de rideaux. Pour orner votre intérieur c'est vraiment une mine.

Si vous ne trouvez pas l'armoire qu'il vous faut, la table de nuit ou la table basse de salon, Yvette se propose de chiner pour vous. Le plus simple est de passer la voir et de discuter avec elle. Promis vous passerez un bon moment !

Et, nouveauté, l'ouverture d'un "Espace Créateurs" permanent à partir du mois de novembre pour ravir vos yeux. L'Oeuvre du temps et l'Atelier des fées participent au Local Malin.

Yvette RODARY

L'Atelier des Fées : 2 ans déjà !



Ce magasin pour enfants, de jeux et jouets et articles de décoration, situé au 64 Bd Paul Barré a été créé par une mauloise, Patricia GUERIN, en 2014. Elle vient juste de fêter les deux ans d'ouverture le 30 octobre dernier !

Vous y trouverez une belle sélection de loisirs créatifs, jouets en bois traditionnels, déguisements, cadeaux de naissance, puzzles, jeux de société, casse-tête, figurines, gadgets à moins d'1 €! Et aussi dinettes, peluches, petites voitures, billes, cartes Pokémon et bien d'autres choses encore au gré des saisons et des coups de cœur de la commerçante.

Il y a même un espace vêtements enfants en dépôt-vente où vous pouvez venir chiner régulièrement !

Les grands ne seront pas en reste car vous pourrez y croiser votre madeleine de Proust si vous avez de la chance ! Goldorak ou Capitaine Flamme, Casimir ou Pollux, des consoles Nitendo ou Tomy dans le rayon des jouets collector vintage, vinyl de génériques de dessins animés et autres trouvailles...

Vous serez étonné du grand choix de produits malgré la taille de la boutique, et à quelques semaines de Noël, les conseils avisés vous feront gagner un temps précieux !

Alors si vous n'avez pas encore franchi la porte de cette boutique « magique », n'hésitez plus à aller y faire un tour et y chercher quelques catalogues de Noël...

Patricia GUERIN

À VOS AGENDAS !

- ✓ Louise de toi : ouverture le dimanche matin
Tout le mois de novembre -10% sur la marque "Charlise".
- ✓ Maule optique : piles auditives, 4 plaquettes achetées, la 5^{ème} offerte.
- ✓ Euro peinture 78 : -10% sur les objets de décoration de la gamme "Drimmer".
- ✓ Sushi AT home : cours de cuisine japonaise les samedis 5 et 19 novembre et le samedi 17 décembre.
Nous tiendrons un stand lors du marché de Noël de Maule
Le samedi 3 et le dimanche 4 décembre.
- ✓ L'Atelier des fées : les catalogues de Noël sont arrivés !
Offre spéciale : une boule à neige fusée offerte à partir de 50€ d'achat Janod.
- ✓ Les lunettes de Sacha : piles auditives, 4 plaquettes achetées, la 5^{ème} offerte.
- ✓ El Barrio : nous serons sur le marché de Noël avec notre "mojito chaud !" les 3 et 4 décembre.
- ✓ Le Palais du Maroc : soirée orientale avec danseuse le 31 décembre 2016
- ✓ Nouveau au Marché Crétois : plateaux traiteur, réception saveurs méditerranéennes et franco-hellénique.
☎ 07.68.35.58.79

En Décembre Maule s'Anime

Le Samedi 10 décembre :

- LILLYPOP : sculpture sur ballons et herbe à papa
- Poésie d'un panier garni
- CREATOI : stand de bois créatifs sur le thème de Noël
- Vente de gâteaux et crêpes
- Possibilité de se faire maquiller de 15h à 17h (Vitrine Impuls place du Général De Gaulle à côté de la BNP)
- Election des meilleurs dessins

Le Samedi 17 décembre :

- LILLYPOP : sculpture sur ballons et herbe à papa
- Magicien
- Vente de gâteaux et vin chaud
- Animation photo avec le Père Noël
- Remise des prix meilleurs dessin et panier garni

Concours de dessin :
Un concours de dessin sera organisé du 01/11 au 30/11 pour les maternelles, CP et CE1 sur le thème de Noël.

Informations :
Des affiches explicatives seront installées dans diverses commerces, avec un programme détaillé pour le voir.

ACAPLM
Commerçants de Maule

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE MAIRIE



Ouverture

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Samedi de 9h à 12h

☎ 01 30 90 49 00

Fax. 01 30 90 96 48

www.maule.fr

contact.mairie@maule.fr

Les services de la mairie

Affaires générales	☎	01.30.90.49.18
Urbanisme	☎	01.30.90.49.09
Scolaire	☎	01.30.90.49.11
Guichet unique	☎	01.30.90.49.03
Communication	☎	01.30.90.49.12
	☎	01.30.90.49.17
Services Techniques	☎	01.30.90.49.06
	☎	01.30.90.41.64

C.C.A.S

(Centre communal d'action sociale)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous le mardi de 14h à 17h.
Permanence téléphonique les après-midi.
(01.30.90.49.13 Fax : 01.30.90.78.02
ccas.maule@wanadoo.fr

CRÈCHE FAMILIALE

Accueil et renseignements à la
Maison Pierre PECKER tous les jours
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 01 30 90 49 16
creche.maule@wanadoo.fr

PERMANENCES

Le Maire reçoit sur rendez-vous.
Secrétariat du Maire : ☎ 01.30.90.41.63
Adjoints de permanence (sur RDV) de 9h à 12h30 :
samedi 5 novembre **Mme BIGAY**
samedi 12 novembre **Mme KARM**
samedi 19 novembre **M SENNEUR**
samedi 26 novembre **M CAMARD**

samedi 3 décembre **Mme QUINET**
samedi 10 décembre **Mme BIGAY**
samedi 17 décembre **M SEGUIER**
samedi 24 décembre **M CHOLET**
samedi 31 décembre **Mme AHSSISSI**

HORAIRE DES MESSES

NOVEMBRE	Samedi, 18h00 (1)	Dimanche, 9h30	Dimanche, 11h15
Mardi 1er/11 TOUSSAINT		Beynes	Maule *
Mercredi 2/11	Beynes(18h30)		Maule
5 et 6	Davron †	Thiverval†	Maule* †
12 et 13	Montainville†	Bazemont†	Cresprières* †
19 et 20	Aulnay/Mauldre†	Feucherolles†	Beynes * †
26 et 27	Mareil / Mauldre†	Herbeville†	Les Alluets-le-Roi† * †
DECEMBRE	Samedi, 18h00 (1)	Dimanche, 9h30	Dimanche, 11h15
3 et 4	Bazemont	Thiverval	Cresprières *
10 et 11	Davron	Aulnay/Mauldre	Beynes *
17 et 18	Montainville	10h30 Maule	
24 et 25 Noël	18h00 Beynes(3) 18h00 Cresprières (3)	23h00 Maule 10h30 Les Alluets Le Roi	
31/12 et 1/01/17	18h00 Feucherolles 23h00 Maule	10h30 Mareil / Mauldre	

* Partage d'Évangile avec les enfants

† Messes où seront cités les défunts de l'année écoulée de cette commune

1: En hiver (de La Toussaint à Pâques) la messe du samedi soir sera à 18h00

2: Rentrée du KT et de l'aumônerie

3: horaire réservé aux familles avec jeunes enfants

Info dernière minute !

Franprix change ses horaires d'ouverture :
du lundi au samedi : 8h30 à 20h
dimanche : 9h à 12h

Sous le patronage du Conseil Départemental des Yvelines et avec le Dispositif éco-garde

Samedi 5 Novembre à 9H30

Forêt Départementale des Flambertins à Cresprières

Sortie nature ouverte à tous (gratuite)
Accompagnés d'éco-gardes, venez découvrir les beautés de la nature qui nous entoure

Rendez-vous sur le parking de la forêt - Durée 2h.
Sur la RD 307 à l'entrée de Cresprières prendre rue des Flambertins en face du restaurant «Les Terrasses».



MARCHE DE LA SAINT-NICOLAS

3 & 4 DÉCEMBRE

à partir 10 heures

NOMBREUSES ANIMATIONS

et aussi

* Samedi 3 à 18h30
Concert de l'Ecole de Musique
à l'église Saint-Nicolas

* Dimanche 4
Bourse aux jouets à la salle
des Fêtes



Ville de
Maule